

ENGAGEMENT DE L'ORGANISME PAYEUR

FORMATION AUXILIAIRE DE BIBLIOTHÈQUE
SESSION 2023/2024

Je soussigné(e), (nom et prénom).....

Agissant en tant que * (1) :

Nom de l'établissement et/ou de la collectivité :

.....

Autorise :

En poste à titre (salarié), (bénévole) *(2) à la bibliothèque de :

.....

à suivre la formation d'auxiliaire de bibliothèque pour la session 2023/2024

et m'engage à régler (3) :

- La totalité du coût de la formation pour un montant de 1500€
- Partiellement le coût de la formation pour un montant de€

Le coût de la formation est due dans son intégralité même en cas d'abandon en cours d'année.

La facture sera à régler sous 30 jours à :
L'Association des Bibliothécaires de France
31 rue de Chabrol - 75010 Paris

RIB de l'ABF

À régler par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'ABF ou par virement à :
ABF-Fonctionnement
Caisse d'Epargne Ile-de-France
Code banque 17515, Code guichet : 90000 - Compte N° 08612143885 Clé : 48

La totalité de la somme devra être perçue avant le 30 juin 2024 sous peine de non validation du titre.

Personne assurant le suivi financier (nom) :

Contact (mail, téléphone) :

Fait à le

Signature et cachet de l'établissement :

*(1) Précisez : Maire, Président..., 2) Rayer la mention inutile et *(3) cochez la case retenue